

Devenir membre de Fibromyalgie France Adhésion de date à date et/ou Don de soutien

Dons : ils expriment une contribution volontaire sans contrepartie.

Fibromyalgie France est reconnue d'intérêt général : déduction des impôts à hauteur de 66 % et 60% conformément aux textes de référence. Le reçu fiscal est envoyé au plus tard pendant le premier trimestre de l'année de déclaration des impôts.

Nom ou Entreprise :	téléphone fixe :
Prénom :	téléphone mobile :
Adresse :	Ville :
	Code Postal :
e-mail (lisible) :	Donateur-Adhérent en 2023 : oui - non entourez la bonne réponse
Je souhaite rejoindre Fibromyalgie France :	période : de date à date
par une cotisation de 20 euros : accès à l'Espace membre (Newsletters- forum et chat du site et Revue de presse)	et/ou par un don libre :

Règlement à l'ordre de Fibromyalgie France par (merci de compléter) :

☞ **carte bancaire** : voir sur le site www.fibromyalgie-france.org le lien vers **Helloasso sur la page ADHERENT ou DONATEUR.**

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire alors d'envoyer ce bulletin d'adhésion. Vous disposerez directement via Helloasso d'une attestation de paiement, d'un reçu fiscal et de votre carte de membre et nous d'un document attestant de votre don.

☞ **chèque** n° : en date du :

« Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous refusez que ces informations soient transmises à des tiers, veuillez nous l'indiquer dans ce courrier ».

Nous ne transmettons jamais les coordonnées des membres de Fibromyalgie France sans leur autorisation.

Merci de nous envoyer ce bulletin dûment rempli et signé en indiquant **joignant un chèque** libellé au nom de Fibromyalgie France à l'adresse ci-dessus.

Signature obligatoire